



Public cible :

Chargés de conseil et développement Caf

Pré-requis :

Analyse de la demande et des besoins en amont préconisée avec le Responsable de l'EGOC, Philippe LACHAUD

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOc [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Inter-Sessions Régionales

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
450 €

Modalités animation :

En présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

1 groupe de 6 à 15 agents Caf

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :
NOUVEAU PROGRAMME 2024

Tarifcation :

Coût INTRA Caf adhérente par session de 2 jours : 2 700 € TTC frais compris (1350 €/j)/ Si programmation INTER, session régionale, coût par stagiaire : 450 €

CAPTER ET MESURER L'IMPACT SOCIAL

MAJ : Lundi 08 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Accompagner un renforcement des compétences des chargés de conseil et développement sur l'évaluation

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- S'approprier la question de l'évaluation de l'impact social
- Se familiariser avec la mesure d'impact social
- Intégrer ces pratiques d'évaluation dans les pratiques organisationnelles

Contenu :

L'EGOC souhaite organiser une formation-action pour les chargés de conseil et développement afin d'accompagner un renforcement des compétences des agents sur l'évaluation. Mesurer l'impact social d'un territoire est une approche rigoureuse qui ne s'improvise pas. Cette formation vise d'abord à faire la distinction des différents types d'évaluation puis de plonger sur la méthodologie à partir d'exemples concrets l'évaluation de CTG.

Journée 1 :

- Appréhender la théorie du changement pour l'impact et ses liens avec la gestion de projet pour l'évaluation
- Construire un langage commun : clarifier les résultats, les effets et les changements attendus
- Déployer un capteur d'impact pour une CTG

Journée 2 :

- Rendre l'impact social observable et mesurable : l'exercice de la mesure
- Construire un référentiel avec des indicateurs de résultats, d'effets et d'impact.
- Explorer des outils permettant de capter les effets

Méthodes mobilisées :

La formation utilisera une méthode très participative.

Une alternance d'apports théoriques avec des mises en réflexion et des travaux sur les territoires des participants.

Un engagement à faire en intersession afin d'allier mise en pratique et théorie. L'idée est de pouvoir en même temps que l'on est formé, travailler sur un ou des territoires pour développer les outils proposés.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page «

[Contact et Accessibilité](#) »



Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43